



Accord non respecter suite a une rupture

Par **jjacques**, le **14/04/2011** à **21:52**

Bonjour,Voici un peu mon histoire , suite a une séparations . Mon ex petite amie et moi même avons décider de nous rendre nos biens . Il été convenu que j aille chez elle récupérer mes biens (car elle habite a 500km) De ce fait j achete les billets de train de tarif preums (non échangeable , ni remboursable) quelque temps apres je recoit un coup de téléphone en me disant finalement vient pas renvoie met affaires chez moi par collissimo . Une fois que j aurais met affaires je te renvoie les tiennes .Suite a cela j ai effectué ce quelle m' avais demander malgrer que j ai dépenser de l argent pour allez chercher mes affaires . J'ai attendu quelques semaines et la je recoit une lettre en recommander comme quoi il fallait que j aille les chercher. Suite a cela voyant que l'on se moquer de moi j ai fait appel a un huissier sur le principe qu'un accord avez été convenu et que on me faisait dépenser de l argent inutilement . En ce moment même ou j 'écrit se mail elle m impose toujours a venir chez elle sous pretexte que une fois que je recevrais mes affaires je porterais plainte contre elle parce qu il manque des choses , alors que ceci n'a aucun sens vu que le huissier de justice souhaite que les biens soit envoyer a son étude .Je pense que elle se moque de moi et que psychologiquement elle s'amuse . Ma question est simple que puis je faire , quel son met droits car je commence a etre psychologiquement fatiguer de ses mensonges pour pas me les rendres .Merci de m'aider